

Avis adopté

Séance plénière du 28 juin 2023

Pour une économie servicielle sociale et soutenable : de la propriété à l'usage

Déclaration du groupe CGT-FO

Comme le titre le résume bien, l'économie servicielle est construite autour de l'usage d'un service ou d'un bien et cet usage ainsi que la transaction commerciale qui le permet s'arrêtent dès lors que le besoin cesse.

Durant sa vie, un même produit peut donc répondre successivement aux besoins de plusieurs consommateurs. Il y a une forme d'optimisation de l'usage du produit durant son cycle de vie, ce qui évite les surproductions qui ne trouvent pas preneurs et diminue les impacts sur l'environnement et l'utilisation des ressources naturelles.

Selon cet avis, un autre lien se met en place avec un meilleur équilibrage de la relation entre le professionnel et le consommateur. Un tel système favoriserait de meilleures conditions de travail et serait bénéfique aux salariés.

Certes cet avis reconnaît la difficulté à cerner cette économie basée sur le service, ni même à la mesurer c'est pourquoi il axe une partie de ses préconisations sur la mise en lumière de cette nouvelle manière de vendre et de consommer en définissant les conditions de son développement et les aides et soutiens qui doivent lui être accordés.

Plusieurs pistes sont proposées, comme le renforcement du dialogue social, la prise en compte des intérêts des consommateurs. L'ancrage dans le territoire est également mis en avant ainsi que la relocalisation industrielle. Bien sûr le groupe FO souscrit au développement d'un modèle économique construit autour de l'humain, du respect du salarié et d'un partage équitable de la richesse qu'il crée.

De même une relation commerciale équilibrée et respectueuse des consommateurs doit être la règle. Nous sommes cependant sceptiques quant à la possibilité de transformer des démarches commerciales parfois de niches en modèle alternatif, des démarches qui peuvent d'ailleurs connaître les mêmes tentations de recherche de gains avant tout et enfermer le consommateur dans des relations d'une complexité telle qu'il paiera en définitif un service plus cher, qu'il aurait mieux fait d'acheter.

Noter enfin qu'une démarche servicielle réduit les relations et liens humains que la possession de produits et leur échange permettent.

Malgré ses réserves sur la portée de ce texte et les bénéfices économiques sociaux et environnementaux d'une économie servicielle, le groupe FO votera en faveur de cet avis.